



Enquête Nationale de la Construction Bois 2018

Il s'agit de la cinquième enquête nationale, passée en rythme biennal à partir de 2012, rythme dont on s'accommode bien, d'autant que la précision de cette enquête défie la concurrence, à la fois en France pour les corps d'état complémentaires, et en Europe pour la construction **bois**. Les enquêteurs et la filière construction **bois** (qui joue le jeu malgré des carnets de commande plutôt pleins) restent fidèles à certains invariants, ce qui donne une belle lisibilité. Mais ils ont eu le courage d'introduire de nouveaux paramètres comme l'évaluation de la PDM du **bois** dans le logement et non plus seulement la M.I. Par ailleurs, le marché francilien bénéficie d'un éclairage nouveau. Avec le Prix National décerné demain, le CIB, le Forum, la filière française de la construction **bois** dispose désormais d'un beau panel d'outils qui lui permettront d'aller beaucoup plus loin.

C'est plus facile d'être optimiste quand tout va bien. On s'y attendait, l'enquête 2018 devait sanctionner un bond, alors que celle présentée en 2017 se référait à l'activité 2016 à peine sortie du creux. Au point qu'on aurait pu espérer mieux. En chiffre d'affaires, la filière retrouve le niveau de 2014, déjà en recul par rapport à 2012 et 2011. Les enquêteurs ne s'attardent pas sur l'analyse des raisons de ce demi-succès. Sans doute, les entreprises n'ont pas pu se redéployer de façon élastique, les prix des opérations sont restés relativement bas. Il faut se rappeler que la filière visait 20% de PDM en 2020, alors que pour 2018, on est à 6,3% du marché du logement. Il faudrait au moins le double et il n'est pas étonnant que le marché sent aujourd'hui une dynamique forte. Le marché est bien voire souvent très bien orienté dans presque toutes les catégories et optimiste pour l'avenir proche.

Demain seront remis les Prix nationaux, mais l'enquête décerne aussi des prix. Le prix du CA revient au Grand Est qui double son chiffre d'affaires construction **bois** par rapport à 2016 et redevient leader. La Bourgogne-Franche-Comté reçoit la palme de la région où la part proprement construction **bois** des entreprises présentes sur ce secteur est la plus haute en France, même si cette part a sensiblement baissé depuis deux ans. En nombre d'entreprises, l'AURA tient la corde même si le nombre a baissé. A noter que la Bretagne et les Pays de la Loire sont en forte progression, chaque région frise maintenant les 200 millions de CA et si elles avaient fusionnées elles seraient nettement en tête du palmarès. En fait, le marché s'équilibre, l'Ile-de-France dépasse nettement la barre des 200 millions, mais en pompant fortement sur les performances de CA des régions limitrophes, voire au-delà. Pourtant, le rayon d'action moyen des entreprises continue de diminuer de façon sensible.

Invariants

Les Hauts-de-France et le PACA sont stables à un niveau bas, l'Occitanie recule. Les effectifs sont globalement stables, et le tissu des entreprises aussi, car les trois quart ont plus de dix ans d'ancienneté, et tout cela est un peu inquiétant car la dimension durable du **bois** construction constitue un appel d'air potentiel qui ne se reflète pas dans une dynamique de création d'entreprise, ni d'ailleurs sur le plan de la formation (non traité par l'enquête). Pas d'évolution notable en matière de systèmes constructifs, sinon une montée du CLT, qui reste encore mesurée. Les circuits d'approvisionnement sont stables, les Allemands et leur semis-remorque direct usine reviennent à la charge même si les scieries françaises occupent assez bien le terrain, notamment via la distribution. On peut dire d'ores et déjà que la construction **bois** française est sourcée localement, c'est une filière qui tient la route sur le plan du développement durable. On peut arrêter de la dénigrer, y compris justement de l'intérieur de la filière ou du côté des ayatollahs du biocourcé, en parlant de Roumains, de camions d'Estonie et de porte-conteneurs pollueurs.

Le trait saillant de ce marché est l'augmentation très nette du CA (+39%). Un marché à 250 millions d'euros, enfin un chiffre tangible pour ce segment opaque.

Le segment des MIs diffus repasse au-dessus de la barre des 10 000 unités (+12%), mais la

surprise vient du secteur groupé qui fait un bond de 49% et dépasse 4000 unités ! Les logements collectifs font jeu égal avec les maisons individuelles, un peu au-dessus de 10 000 unités. Si on ajoute les extensions-surélévations, du même ordre (+9%), on obtient un équilibre vertueux et prometteur. AURA sort vainqueur en nombre de logements, BFC en PDM, et on peut dire que dans quatre grandes régions françaises, le **bois** atteint peu ou prou 10% de PDM sur le marché du logement : BFC, Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, Pays de la Loire. Des Pays de la Loire champions en 2018 de l'extension-surélévation. Mais l'Ile-de-France est championne de croissance sur ce secteur qui progresse de 88% ! Enfin ! De son côté, la Nouvelle Aquitaine est clairement championne du logement collectif en **bois**, à la fois en volume et en part de marché. Il n'y a pas aujourd'hui une prédominance des régions historiques de la construction **bois**, mais une complémentarité, avec tout de même une interrogation sur les Hauts-de-France : et si les "mauvais chiffres" venaient tout simplement du fait que ce sont les Wallons qui ne peuvent construire en **bois** ?

Bon résidentiel

Si le **bois** peine encore à se faire une place à la table dans le domaine du logement, les planètes sont déjà bien alignées dans le non résidentiel avec une part de marché estimée à plus de 16%. En d'autres termes, la construction **bois** française "fait le job" dans le non résidentiel, mais doit encore faire des efforts dans le logement. Comment et où, cela reste à déterminer plus précisément. Il est dommage d'ailleurs que de tels outils de qualité, qui plus est publics, ne donnent pas lieu à des plans d'action visibles.